



Accident avec delit de fuite

Par **bibiche_old**, le **08/06/2007** à **10:27**

bonjour rn le 19 janvier je me suis fait defoncer mon vehicule stationer devant ché moi pour la nuit par un poid lourd imatriculé en france apres une plainte avec mon temoin je viens de recevoir du tribunal comme quoi l'affaire est classée sans suite ma voiture et passer epave elle a plus de 13 ans et 2600 euro de reparation a faire je me suis adressé au batonier pour continué mes demarches pour faire valoir mes droits et esayer de faire contaner le chauffeur a me remboursé mes degats et voila ma question dapres vous jai des chances que mon avocat dise oui ont poursuite ou bien niet il faut arreter la merci de vos reponses pour l'instant aucun argent ma été donner par mon assurance mon dossier est partis au fond de garantie automobile mais avec une franchise de 300 euro a ma charche si il paye je vous presice que je suis en invalidité depuis 14 ans et que mes déplacements a pied sa devient penible pour moi que puis je reclamer a la partie adverse ? merci